

Plan 11.1

LOCALISATION DES ÉQUIPEMENTS ET
DES INFRASTRUCTURES D'IMPORTANCE
SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC
DE RIMOUSKI-NEIGETTE

- Infrastructure et équipement
relevant du gouvernement
fédéral 20-02
- ◆ Infrastructure et équipement
relevant du gouvernement
provincial 20-02
- Infrastructure et équipement
relevant du municipal 20-02

■ Périmètre urbain 21-03

■ Voir Plan 11.2

Pour identifier l'équipement municipal
veuillez-vous
référer au tableau 11.1.1

Pour identifier l'équipement
du gouvernement provincial
veuillez-vous
référer au tableau 11.1.2

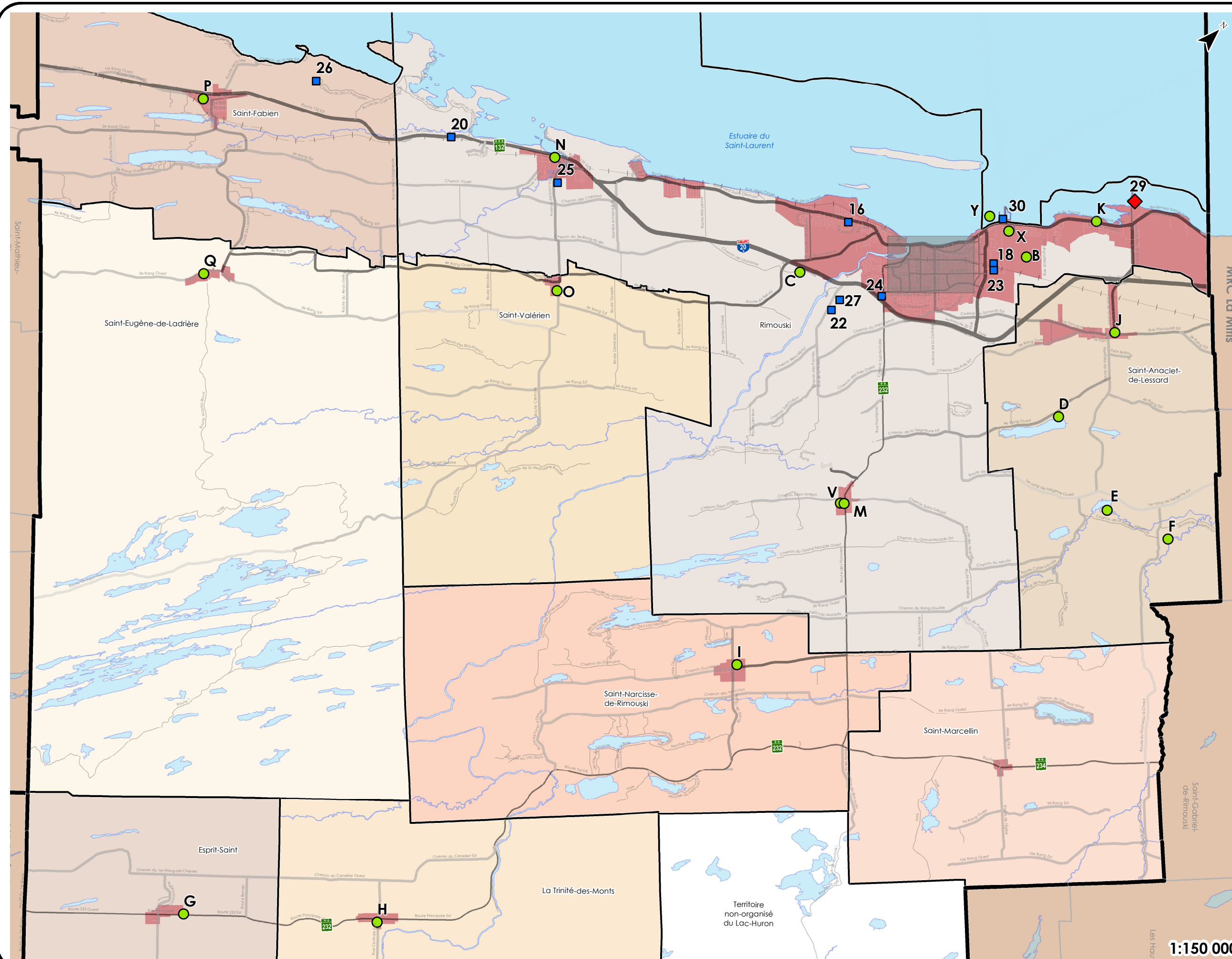
Pour identifier l'équipement
du gouvernement fédéral
veuillez-vous
référer au tableau 11.1.3

Projection cartographique: MTM 6 système de coordonnées planes du Québec.
Système de référence géodésique: NAD 83.
Sources des données:
Base de données topographiques du Québec,
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et MRC de Rimouski-Neigette.
© Gouvernement du Québec.
© MRC de Rimouski-Neigette. Tous droits réservés.
DOCUMENT: 21-03_Plan_11-1.MXD Imprimé le 2021-09-07 14:55

Préparé par:
Lucie Alice Côté

Vérifié par:
Bernard Guimond

Schéma d'aménagement et
de développement 11-09
Règlement 21-03
Projet le 10 mars 2021
Adopté le 9 juin 2021
En vigueur le 12 juillet 2021



1:150 000